



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°T019/2019/BVMAC/DG

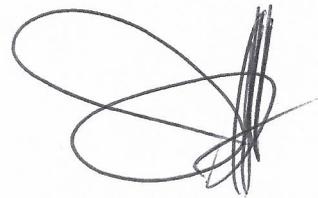
AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS
«EOG 6,25% net 2017-2022 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que le Ministère de l'Economie, des Finances et des Solidarités Nationales du Gabon, émetteur de la valeur « EOG 6,5% net 2017 – 2022 » procédera le 04 décembre 2019, au remboursement du capital à hauteur de **FCFA 32 846 882 500** et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **FCFA 8 540 189 450**, pour le compte de l'exercice 2019.

Le coupon net à percevoir par obligation s'élève à **FCFA 3 150** (soit FCFA 2 500 au titre de l'amortissement du principal et FCFA 650 pour les intérêts). Les opérations de décaissement débuteront le **05 décembre 2019** auprès des guichets des Intermédiaires de Bourse.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87.
Fait à Douala, le 25 novembre 2019. 

Le Directeur Général



Jean Claude NGBWA